

## REFONTE DU PLAN CLIMAT-AIR-ÉNERGIE TERRITORIAL (PCAET)

Afin de lutter contre le dérèglement climatique et d'adapter l'offre énergétique annoncée de la planète, Pantin travaille actuellement à la révision de son Plan Climat-Air-Énergie Territorial (PCAET), lequel déployera, d'ici à 2030, un programme d'actions structuré en plusieurs axes thématiques, révisé à échéance régulière, vise à répondre aux enjeux du changement climatique sur le territoire. Les actions qu'il définit doivent en effet permettre de réduire les consommations d'énergies (et donc les émissions de gaz à effet de serre), d'améliorer la qualité de l'air et de s'adapter aux effets à long terme du réchauffement de la planète.

Article de Guillaume Théchi, publié dans Canal n°319, septembre 2022

Publié le 29 août 2023

## SENSIBILISER LES ENFANTS À LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

«Le réchauffement climatique, ça m'inquiète un peu, concède Karas, 11 ans. Je n'aimerais pas que les saisons disparaissent. » En ce mercredi 12 juillet, les enfants du centre de loisirs Jean-Jaurès et de l'accompagnement scolaire des Courtillières se penchent sur le sujet dont tout le monde peut mesurer les effets : le dérèglement climatique. « Lors de ces ateliers de sensibilisation à la transition écologique, nous leur proposons d'échanger sur les transformations urbaines nécessaires face à l'envolée des températures », explique Alix Baron-Joly, chargée de mission au pôle Transition écologique et adaptation urbaine.

Invités ensuite à réfléchir à ce que peut être la vie sous 50 °C – température qui pourrait être régulièrement atteinte d'ici à 2030 selon Météo France –, les enfants se sont exprimés au moyen de photos-collages réalisés à la faveur d'ateliers créatifs. Certains ont imaginé des panneaux solaires sur l'hôtel de ville, d'autres des arbres le long de chaque rue ou le remplacement des voitures par des chevaux. Ensemble, ils ont projeté Pantin 50 °C, concept sur lequel travaille la commune dans le cadre de la révision de son Plan Climat-Air-Énergie Territorial (PCAET).

## RÉPONDRE AU DÉFI CLIMATIQUE

Ce programme d'actions structuré en plusieurs axes thématiques, révisé à échéance régulière, vise à répondre aux enjeux du changement climatique sur le territoire. Les actions qu'il définit doivent en effet permettre de réduire les consommations d'énergies (et donc les émissions de gaz à effet de serre), d'améliorer la qualité de l'air et de s'adapter aux effets à long terme du réchauffement de la planète. Voté par le conseil municipal en 2017, le premier PCAET définissait ainsi 35 actions à réaliser jusqu'en 2022. Aujourd'hui, plus de 80 % d'entre elles ont été menées. Les autres sont en cours de déploiement ou à l'étude. Citons, par exemple, la mise en place de 30 % de produits biologiques au sein des restaurants scolaires, la naissance de cours jardin dans les écoles, l'extension du parc Diderot, la plantation de 2 500 arbres depuis 2020, la piétonnisation des quais de l'Aisne et de l'Ourcq, l'installation d'une plateforme de compostage municipale, l'optimisation de l'éclairage public ou encore le déploiement d'un réseau de chaleur géothermique.

## AGIR POUR S'ACCLIMATER

Aujourd'hui, la ville souhaite aller plus loin et a défini six nouveaux axes dans le cadre de la révision de ce document cadre : un territoire aménagé durablement, où l'on respire bien, qui réduit ses consommations

<https://www.pantin.fr/la-ville/en-ce-moment/refonte-du-plan-climat-air-energie-territorial-pcaet-cest-parti-5171>

et développe les énergies renouvelables, fait la part belle à la nature et œuvre avec et pour les citoyens. À chacun de ces axes correspondent des actions phares impliquant la ville, ses partenaires et parfois des instances nationales afin de lever certains obstacles réglementaires. Le PCAET révisé sera soumis au vote du conseil municipal d'ici à la fin de l'année et se déployera jusqu'en 2030.

**CENTRE ADMINISTRATIF**

84/88 AVENUE DU GÉNÉRAL LECLERC

93507 PANTIN CEDEX

 01 49 15 40 00

HORAIRES D'OUVERTURE :

LUNDI, MARDI, MERCREDI, VENDREDI : 8H30 À 12H30 ET 13H30 À 17H30\*

JEUDI : 13H30 - 17H30\*

SAMEDI (UNIQUEMENT LE PÔLE ÉTAT CIVIL, ÉLECTIONS ET FUNÉRAIRE) : 9H À 12H30\*

\*LES GUICHETS N'ACCUEILLENT PLUS DE PUBLIC UNE DEMI-HEURE AVANT LA FERMETURE AFIN DE TRAITER LES DERNIÈRES DEMANDES.